

## Adoption d'une motion au conseil communal Woluwe-Saint-Lambert demande la protection du Dr Mukwege

La commune de Woluwe-Saint-Lambert soutient le combat mené par le docteur Denis Mukwege depuis de nombreuses années. Grand défenseur des droits humains, il se bat au quotidien pour soigner les femmes victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo.

Parce qu'il n'a de cesse de dénoncer, sur la scène internationale, les actes « féminicides » pratiqués lors des conflits dans l'Est du Congo, sa vie, et celle de ses proches, est menacée dans son pays.

En avril 2017, l'un de ses collaborateurs, le Docteur Gildo Byamungu Magaju, a d'ailleurs été assassiné.

La protection de Denis Mukwege et son hôpital de Panzi est assurée par la Monusco (Mission de l'organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo), mais cette protection a, par moment, été réduite et n'est pas garantie sur le long terme.

**Sur proposition de la conseillère Delphine De Valkeneer (DéFi) le conseil communal de Woluwe-Saint-Lambert a adopté ce 26 juin, à l'unanimité, une motion demandant à l'ONU d'assurer, de manière durable, la protection accordée au Dr Mukwege et à ses collaborateurs.**

Depuis 2013, à l'initiative du bourgmestre Olivier Maingain (DéFi) et de Philippe Jacquemyns (DéFi) échevin de la solidarité internationale, les autorités communales soutiennent financièrement la Fondation Panzi créée par le Dr Mukwege.

Des subsides, relevant de l'aide à la solidarité internationale, ainsi que des manifestations organisées à Woluwe-Saint-Lambert au bénéfice de la Fondation Panzi, lui permettent de poursuivre ses missions de soin aux femmes victimes de violences sexuelles en RDC.

Reçu plusieurs fois à Woluwe-Saint-Lambert, le Dr Mukwege a été fait citoyen d'honneur de la commune le 26 octobre 2016.



### Le docteur Denis Mukwege, l'homme qui répare les femmes



Né en 1955 au Congo, ce gynécologue obstétricien est aussi un militant des droits de l'homme au Congo. Après ses études de médecine au Burundi, il se spécialise en gynécologie à l'Université d'Angers. Après avoir travaillé en France il choisit, en 1989, de retourner au Congo. Devenu directeur de l'hôpital de Lemera, il y soigne des milliers de femmes stériles à qui il permet de connaître la joie de la maternité.

L'hôpital de Lemera sera sauvagement détruit lors de la première guerre de libération en 1996. Épargné par le massacre, Denis Mukwege fonde alors l'hôpital Panzi. C'est alors qu'il découvre une cruelle pathologie, séquelle de la destruction volontaire et planifiée des organes génitaux féminins. Il met en place une prise en charge globale

des femmes victimes de viols collectifs.

Sur le plan médical, il est reconnu comme l'un des spécialistes mondiaux du traitement de la fistule.

Le Docteur Mukwege n'a de cesse de tenter d'alerter l'opinion publique et la communauté internationale sur ces violences sexuelles mutilantes commises à l'encontre des femmes lors des conflits armés. Lors de ses voyages, il multiplie les plaidoyers : il a eu l'occasion de s'exprimer à l'Assemblée générale de l'ONU, à l'Union européenne, devant les Parlements de nombreux pays, et a rencontré de nombreux ministres et chefs d'Etat. Denis Mukwege a reçu de nombreuses reconnaissances internationales dont le titre de docteur honoris causa de l'Université d'Umeå (Suède) en octobre 2010 et de l'Université catholique de Louvain (Belgique) en février 2014.

Il a été lauréat du Prix Roi Baudouin pour le développement. Son combat a profondément ému le roi Albert II qui depuis lors se tient personnellement informé de la situation au Sud Kivu.

([www.panzihospital.org](http://www.panzihospital.org))

## Texte de la motion

Motion proposée par la conseillère Delphine De Valkeneer (DéFi) adoptée à l'unanimité par le conseil communal de Woluwe-Saint-Lambert le 26 juin 2017.

**Motion visant à assurer la protection du Docteur Denis Mukwege, citoyen d'honneur de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, et celle de ses collaborateurs**

- Vu la décision du Conseil communal du 24/10/2016 d'octroyer le titre de citoyen d'honneur au Docteur Denis Mukwege en raison de son action en faveur des femmes victimes de violences dans l'est de la République démocratique du Congo mais aussi de son engagement en tant que défenseur des Droits humains ;
- Vu le témoignage poignant qu'il a partagé lors de la cérémonie organisée en son honneur le 26/10/2016, et notamment en racontant la tentative d'assassinat dont il a été victime en 2012 ;
- Vu les informations maintes fois relayées par la presse internationale faisant état de menaces récurrentes à l'encontre du Docteur Denis Mukwege, de sa famille et de ses collaborateurs à l'Hôpital Panzi et aux hôpitaux partenaires dans l'Est du Congo ;
- Vu l'assassinat du Docteur Gildo Byamungu Magaju qui dirigeait l'hôpital général de Kasenga, institution dépendant de l'hôpital Panzi, survenu en avril 2017 ;
- Vu les informations relayées à la suite de cet événement selon lesquelles la protection du Docteur Denis Mukwege et de l'Hôpital Panzi, assurée par la Monusco (Mission de l'organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo) a été réduite en septembre 2015, celle-ci se limitant à une escorte lors des déplacements du Docteur Mukwege (Pierre BENETTI, « RDC : les couacs de la Monusco pour assurer la sécurité du docteur Mukwege », Le Monde, 18 mai 2017) ;
- Considérant que la Monusco a décidé, depuis le 15 mai 2017, d'assurer à nouveau la protection totale du Docteur Denis Mukwege et de l'Hôpital Panzi à la suite de l'assassinat du Docteur Byamungu Magaju, des Casques bleus ayant été placés autour de l'Hôpital Panzi « que le Docteur Mukwege ne quitte plus », selon l'un de ses collègues cité par Le Monde (Pierre BENETTI, « RDC : les couacs de la Monusco pour assurer la sécurité du docteur Mukwege », Le Monde, 18 mai 2017) ;
- Considérant toutefois que la Monusco a précisé que l'organisation allait « voir si cette protection permanente est nécessaire sur le long terme », selon le porte-parole de celle-ci, cité par Le Monde (Pierre BENETTI, « RDC : les couacs de la Monusco pour assurer la sécurité du docteur Mukwege », Le Monde, 18 mai 2017) ;

**Le Conseil communal de Woluwe-Saint-Lambert demande au Gouvernement fédéral :**

- ▶ De veiller à ce que l'Organisation des Nations Unies garantisse, sur le long terme, la protection du Docteur Denis Mukwege, citoyen d'honneur de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, des collaborateurs du Docteur Mukwege, et de l'Hôpital Panzi, situé à Bukavu (Province du Nord-Kivu, République démocratique du Congo) ;
- ▶ De soutenir activement l'action du Docteur Denis Mukwege en tant que défenseur des Droits humains en République démocratique du Congo et en tant que lanceur d'alerte.

● ● ●